



Recherche testamentaire au fichier central

Par **marie**, le **16/12/2008** à **22:42**

bonjour.

Mon ex beau-père (dernier vivant) vient de décéder le 5 décembre dernier et m'avait fait des sous-entendus au sujet de sa succession: "ils vont me le payer cher, ils n'auront rien!" Il avait 1 fils de son 1er mariage et sa 2ème épouse avait 2 fils également de son 1er lit . lui a 1 petit fils et sa 2ème épouse avait 3 petits enfants .

Suite à des différents depuis plusieurs années envers son fils et ses beaux-fils j'ai la certitude qu'il a fait un testament en faveur de ses petits enfants d'après ses dires car j'ai été à l'écoute de sa vie et de ses émotions jusqu'à ses derniers jours.

Est- ce que je peux interroger moi-même le fichier central des dernières volontés en temps que particulier.

De plus , est-ce que je peux réclamer mes pensions alimentaires qui m'ont jamais été payées, sur l'héritage à venir, sachant que je ne serai pas la seule créancière car les premiers créanciers sont en priorité le trésor public.